



Publié sur 3F (<http://www.groupe3f.fr>)

«Coup de Pousses aux jardins partagés» : 3F finance vos projets !



11 Janvier 2018

Locataires d'Île-de-France : vous avez un projet concernant un jardin partagé, pour votre résidence, en 2018 ? Postulez pour une aide financière de 3F - avant le 2 mars !

Vous avez un projet pour :

- modifier ou améliorer un jardin partagé ?
- créer des liens et des échanges de tous ordres entre jardinier-e-s et habitant-e-s ?
- réaliser un événement convivial porté par les habitant-e-s jardinier-e-s autour de leur jardin ?

Pour postuler à l'aide « coup de pousses » de 3F, ce projet doit :

- se dérouler entre avril et octobre 2018,
- être d'intérêt collectif,
- se dérouler dans le jardin partagé de la résidence, ou dans la résidence, ou à proximité immédiate du jardin,
- être organisé et réalisé par un nombre conséquent de locataires jardinier-e-s d'un jardin partagé d'Immobilière 3F ou de la Résidence Urbaine de France et mobiliser majoritairement les locataires de leur résidence,
- bien sûr, ne pas présenter d'aspect dangereux pour les personnes et les biens.

Un seul projet par jardin pourra être présenté.

Téléchargez ici [le dossier de candidature](#)^[1]

**Renvoyez votre dossier complet avant le 2 mars 2018
par courrier ou par mail à :**

IMMOBILIÈRE 3F - Département de Gestion Sociale et Urbaine
Aide au Projet « Coup de Pousses aux jardins partagés »
159, rue Nationale, 75013 PARIS

Pour plus de renseignements :

Martine FROIDEFOND
Tel : 01 40 77 16 67
@ : locatairesjardiniers@groupe3f.fr

Et n'hésitez pas à discuter de votre projet avec votre gardien-ne !

Les dates à retenir :

- date limite de dépôt des dossiers : 2 mars 2018
- réponses aux candidatures : fin mars 2018
- réalisation des projets : jusqu'au 15 novembre 2018.

Le règlement complet est [ici](#) ^[2].

Immobilier 3F soutient depuis plusieurs années la création de jardins partagés en pieds d'immeuble en mettant à disposition de ses locataires des espaces à jardiner et en accompagnant le développement de ces espaces. À ce jour, une quarantaine de jardins ont vu le jour en Île-de-France et plus d'une dizaine sont en projet.

Depuis 2016, Immobilière 3F souhaite aller plus loin, en accompagnant des groupes de locataires ou des associations impliquées dans la gestion d'un jardin dans les résidences de 3F et de la Résidence Urbaine de France, par une aide financière apportée aux projets concernant ces jardins partagés.

En 2017, 12 projets très divers ont été financés.

URL source: <http://www.groupe3f.fr/actualites/coup-de-pousses-aux-jardins-partages-3f-finance-vos-projets>

Liens:

[1]

http://www.groupe3f.fr/sites/default/files/imce/dossier_de_candidature_coup_de_pousses_au_jardin_2018_-_dgsu_.docx

[2]

http://www.groupe3f.fr/sites/default/files/imce/reglement_pour_coup_de_pousse_aide_au_developpement_des_jardins.pdf